

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



La maison alsacienne :

Une richesse pour notre territoire
avec le soutien financier de la
Comcom du Pays de Wissembourg

Subvention pour l'acquisition d'arbres fruitiers aux particuliers

Pour les particuliers membres d'une association d'arboriculteurs il est possible d'avoir un subventionnement pour l'achat d'arbres fruitiers (demi-tige et formes nanifiantes) par la COMCOM en complément de la subvention départementale pour les arbres haute-tige.

Ce dispositif devrait permettre la préservation de nos vergers et de valoriser l'arboriculture fruitière des particuliers sur notre territoire.

Le montant de la participation est de l'ordre de 50% du coût unitaire (sur présentation de justificatifs) plafonnée à 16 € par arbre demi tige et 13 € par arbre nanifiant. Toutefois l'offre globale, Département et COMCOM, est limitée à l'achat de 5 arbres par propriétaire par an maximum.

La commande devra être visée par une association arboricole membre de la Fédération des arboriculteurs. La parcelle de plantation devra se situer sur le territoire de la CCPW.

Produire: le formulaire de la COMCOM mis à disposition, une copie de la facture et un RIB.

L'ensemble des documents sera centralisé et visé par l'association arboricole qui déposera le dossier pour paiement auprès des services de la CCPW.



Nouveauté à la Rentrée 2020/2021 : Ré-ouverture d'une section sportive football

A compter de la rentrée 2020/2021 une section sportive football rouvrira au Collège Otfried de Wissembourg. Les élèves concernés seront sélectionnés suite à des détectations et proviendront des villages rattachés au Collège de Wissembourg.

Le Collège propose de démarrer avec 2 groupes de 15 élèves de 6ème et de 5ème dans un premier temps à raison de 2 séances de 2 heures supplémentaires d'entraînement. Ces séances sont assurées par un professeur d'Education Physique et Sportive.

La COMCOM soutient financièrement cette opération.

SOMMAIRE

Infos	2
Edito	3
Économie	4-7
Tourisme	8-12
Aménagement	13-14
Environnement	15-16
Enfance et Jeunesse	17
Action sociale	18-19
Opération Ligne Maginot 2019	20

Nouvelles du Pays de Wissembourg
Journal de la Communauté de Communes ISSN : 2426-3540
Directeur de la publication Serge STRAPPAZON
Rédaction Marcel Neiss et Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Crédits photos Francis CLAUSS / Marcel NEISS / Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Mise en page et impression medialogik France SARL
Dépôt légal à la parution Janvier 2020



Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Communauté de Communes

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Téléphone ☎ 03 88 05 35 50
Adresse 4 quai du 24 Novembre
 67160 WISSEMBOURG

RAPPEL des horaires de permanences du service ORDURES MÉNAGÈRES :

Accueil du public
 le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Accueil téléphonique
 le mardi de 9h à 12h30
 le jeudi de 14h à 17h30
Téléphone ☎ 03 88 05 35 70

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet

www.cc-pays-wissembourg.fr

Ce journal sera le dernier de cette mandature. Aussi, je veux ici exprimer une fois encore mes remerciements aux élus de notre communauté des communes, pour leur soutien et leur confiance. Je veux également remercier publiquement Jean Rottner, président de la Région et Frédéric Bierry président du conseil départemental ainsi que leurs services pour l'aide déterminante apportée au quotidien dans nos projets. J'ai eu l'occasion, il y a quelques jours, de dire de vive voix à Jean-Luc Marx, notre préfet de région lors du comité de site de Drachenbronn, combien j'ai apprécié son soutien et celui de l'ensemble des services de l'Etat placés sous son autorité dans la conduite de nos différents projets de redynamisation.

Ces projets sont majeurs pour l'économie de notre territoire et ils avancent très vite. C'est grâce à cette coopération efficace et à cette confiance partagée avec tous nos partenaires qu'il a été possible de mener à bien ces dossiers très difficiles.

En taille et en termes de budget, notre communauté des communes est une petite entité mais nous sommes animés d'une grande et belle ambition pour préparer notre avenir.

Nous travaillons d'arrache pied pour le développement économique, pour la promotion du territoire, pour la solidarité envers nos aînés, pour nos enfants et nos jeunes. Dans la reconversion du site de Drachenbronn, des perspectives intéressantes se dessinent. Nous ne voulons pas d'une friche militaire sur notre beau terri-



toire et l'appel à projets lancé il y a quelques mois a été très productif, les premiers résultats sont là.

Que cette nouvelle année soit heureuse pour chacune et chacun d'entre vous et qu'elle puisse nous apporter de bonnes nouvelles !

A nouvelle année, nouvelles perspectives !

Bonne lecture à tous !

Amicalement,



Drachenbronn (Bas-Rhin). Cette tour de 30 m offrira aux visiteurs une vue panoramique hors pair.

Une visite des forêts alsaciennes à 30 m du sol

Le chemin des cimes se dévoilera au cœur du Pays de Wissembourg, l'été prochain.

PAR MARTIN ANTOINE

« **LES PROMENEURS** seront à hauteur des cimes des arbres. Ce point de vue exceptionnel leur permettra d'admirer le panorama et la faune du Piémont des Vosges », promet Serge Strappazzen, le président de la communauté de com-

chemin des cimes réalisé par EAK, au cœur de la Forêt-Noire, en Allemagne. Il existe une dizaine de promenades forestières en hauteur en Europe mais aucune en France. » Le président de la CCPW s'est rendu en Bavière pour convaincre la firme allemande d'investir 5,5 millions d'euros



Extrait du journal Le Parisien du 03.01.2020

Lien : <http://www.leparisien.fr/bas-rhin-67/on-pourra-bientot-visiter-la-foret-alsacienne-a-30-metres-du-sol-03-01-2020-8228037.php>

Pacte offensive croissance emploi

Le 22 octobre dernier, la communauté d'agglomération de Haguenau et les communautés de communes de la Basse-Zorn, du pays de Niederbronn, de l'Outre-Forêt, de Sauer-Pechelbronn et du pays de Wissembourg ont signé avec la région Grand Est un Pacte Offensive Croissance Emploi - POCE. Par ce pacte, la région Grand Est s'engage à accompagner le développement économique de l'Alsace du Nord dans un certain nombre de domaines dont le tourisme, la géothermie, la filière bois, le thermalisme et la reconversion de l'ancienne base aérienne de Drachenbronn. A cette occasion, Serge Strappazon a présenté un état d'avancement du projet de reconversion ainsi que le chemin des cimes qui sera réalisé par la société EAK.



En présence de Jean Rottner, la Région Grand Est et les six intercommunalités d'Alsace du Nord ont signé le pacte offensive croissance emploi (POCE).

CRSD : 25 emplois d'ores et déjà soutenus

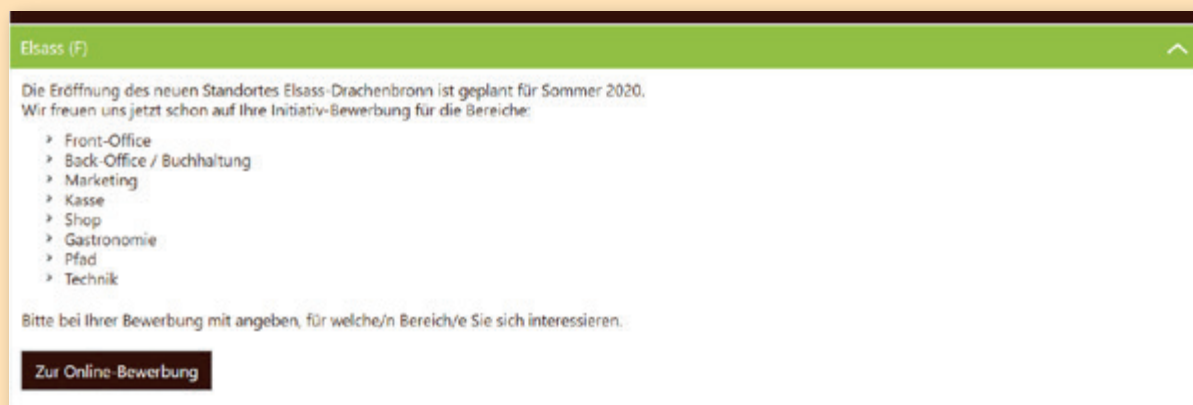
Suite à la fermeture de l'ancienne base militaire de Drachenbronn, un contrat a été passé avec l'Etat pour compenser les pertes d'emplois : c'est le CRSD. Parmi les dispositions du contrat, l'Etat a prévu des subventions spécifiques pour

la création d'emplois. **A ce jour, la création de 25 emplois a ainsi été soutenue pour des entreprises situées à Wissembourg, Betschdorf et Cleebourg.**

Chemin des cimes : les recrutements sont lancés

La société EAK a lancé les recrutements pour les différents emplois qui seront proposés pour le site de Drachenbronn dans le domaine de la gestion, du marketing, de la tenue des caisses, du magasin de vente, de la restauration ou encore dans le domaine technique. Les candidatures peuvent être déposées en ligne.

Lien : https://www.eak-ag.de/eakag/jobs/#anchor_003649a5_Accordion-Elsass--F



Elsass (F)

Die Eröffnung des neuen Standortes Elsass-Drachenbronn ist geplant für Sommer 2020. Wir freuen uns jetzt schon auf Ihre Initiativ-Bewerbung für die Bereiche:

- » Front-Office
- » Back-Office / Buchhaltung
- » Marketing
- » Kasse
- » Shop
- » Gastronomie
- » Pfad
- » Technik

Bitte bei Ihrer Bewerbung mit angeben, für welche/n Bereich/e Sie sich interessieren.

[Zur Online-Bewerbung](#)

Ces entreprises qui font vivre la com-com

Clément Toreilles : il s'implante en Alsace du Nord

Il s'appelle Clément Toreilles, il a 29 ans, vient de Nîmes et a créé une première entreprise de couverture près de Nancy. Aujourd'hui, alors qu'il a épousé une jeune femme de Stein-seltz, il a décidé de prospecter – et de conquérir – le marché de l'Alsace du Nord et même au-delà. Pour cela Clément Toreilles a pris contact avec la communauté de communes du Pays de Wissembourg et a décidé de construire son entreprise dans la zone industrielle sud extension. Un choix dont il se félicite...

« Avec l'un de mes quatre frères, nous avons créé en 2013 l'entreprise de Nancy qui œuvre dans le bâtiment : construction de hangars, de halls de stockage, réalisation de grandes toitures, etc. Aujourd'hui, nous prospectons le marché du particulier dans cette région de Wissembourg où je me sens très bien intégré ». Avec une quinzaine de salariés en CDI recrutés dans toute la France, renforcée d'une vingtaine d'autres, l'entreprise Toreilles est active sur de gros chantiers de « parcs de garage » à Lille, Lyon, Brest et ailleurs.

Actuellement, elle réalise un de ces bâtiments à structure légère dans la zone d'activités de Strasbourg-Entzheim. Vingt-trois personnels de Nancy sont sur le coup. La société y a précédemment réalisé de tels boxes, ainsi qu'à Rixheim : structure, bardage, toiture, portes de garage, elle s'est faite un nom sur la place. A Wissembourg, elle a plusieurs chantiers de couverture en cours de réalisation sur des maisons individuelles. Elle intervient aussi bien en construction neuve qu'en rénovation de l'ancien.

Le terrain que Clément Toreilles a acquis en ZAE sud extension s'étend sur une quinzaine d'ares. D'ici le printemps 2020, on devrait y voir un bâtiment de quelque 400 m², soient un local de stockage et des bureaux. Si tout va bien, la société compte recruter plusieurs salariés en CDI, mais, estime Clément Toreilles, « il n'est pas facile de recruter du personnel dans une région où il n'y a guère de chômage. Et en plus, le métier de couvreur est difficile. Les candidats ne se bousculent pas au portillon »... Mais il compte sur l'op-

timisme que lui inspire l'accueil qu'il a eu à Wissembourg : « Les gens de la com-com m'ont facilité les choses. Je suis très confiant ».



Clément Toreilles n'a pas froid aux yeux. A Wissembourg, il crée une entreprise de couverture pour les constructions de logements. Ici, il pose devant le chantier de sa maison personnelle, à Steinseltz

POSE DE LAMPADAIRES DANS LA ZAE SUD EXTENSION

Lors des travaux d'aménagement de la zone d'activités sud extension, seule la première tranche avait été équipée de lampadaires. Maintenant que la quasi-totalité des terrains ont été acquis (ou sont en cours d'acquisition), la communauté de communes a décidé d'éclairer l'ensemble de la zone, notamment pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

C'est l'entreprise FRITZ de Niederroedern qui a été missionnée pour exécuter ces travaux au cours de l'été 2019. A la faveur d'une subvention de l'Etat à hauteur de 20%, les dépenses sont allégées. Par ailleurs des économies d'énergie seront également réalisées sur la consommation grâce à la technologie led et à l'abaissement de l'éclairage de 50% la nuit.

Les premières entreprises à s'installer à Drachenbronn

Medialogik : mieux couvrir le marché français



Voici l'équipe « Medialogik France » (de gauche à droite) Patrick Beck, Joachim Erb et Rébecca Ruby-Erb. Ils ont installé une partie de leurs bureaux dans le pavillon familial de Drachenbronn, en attendant d'intégrer de futurs locaux à l'ancienne Base.

Parmi les premières entreprises à profiter des aides de l'Etat pour s'installer dans la zone de reconversion de la base aérienne de Drachenbronn, on trouve « Medialogik », un imprimeur d'origine allemande qui concrétise par son implantation son appétit du marché français.

Joachim Erb avait toutes les raisons de s'installer à Drachenbronn, à commencer par le fait qu'il a épousé une Alsacienne de Birlenbach, Rebecca Ruby. Ce qui lui a valu l'achat d'une maison tout aussi alsacienne dans la rue du Camp où il a installé une partie de ses bureaux. En fait, le chef d'entreprise, ancien salarié d'une imprimerie de Knielingen, faubourg de Karlsruhe, avait créé sa boîte il y a vingt ans, lorsque son employeur a fermé. Reprenant la clientèle de celui-ci, il a accueilli également des salariés, parmi lesquels « des compétences dont il aurait été dommage de se passer ».

En 2018, avec la complicité de son épouse, secrétaire de l'entreprise et de son nouveau technico-commercial, Patrick Beck, Joachim Erb décide de mettre à profit les conditions d'aide du plan de reconversion de la base de Drachenbronn en y établissant une partie de la production. Les bureaux sont installés au village, faute de pouvoir déjà intégrer de futurs locaux à la Base.

Medialogik imprime, mais pas que du papier. « Nous sommes en mesure de traiter tous types de supports : papier, carton, bois, PVC, plexi, aluminium et nous sommes parmi les rares à pouvoir manier de grands formats : panneaux de signalisation, enseignes publicitaires, bâches de camion, etc. » La grande force de l'imprimeur : sa réactivité. « Proches du client, nous sommes constamment à l'écoute de ses souhaits, de ses besoins et capables de satisfaire des demandes de dernière minute, dit Patrick Beck. Ici on n'est pas aux 35 heures et on ne craint pas de faire des kilomètres pour prendre la mesure de la demande ».

Concernant son implantation française, Joachim Erb rappelle que l'idée lui en était venue à la suite de la fermeture de l'imprimerie de Wissembourg. Mais si Medialogik est aujourd'hui à Drachenbronn, c'est aussi pour mieux capter une clientèle d'institutionnels qui ne demande pas mieux que de trouver un imprimeur réactif. Ainsi, l'entreprise réalise-t-elle depuis plusieurs années les éléments de rue de la décoration de Noël de la ville de Soultz-sous-Forêts, elle confectionne aussi des panneaux de prévention routière et elle imprime le journal que vous avez entre vos mains.

A Drachenbronn, Joachim Erb et Patrick Beck comptent s'intégrer dans les projets touristiques qui naîtront autour du sentier des cimes. Et pas forcément comme imprimeurs de panneaux. Ils ont derrière la tête une idée de « slow-tours », sorte d'agence de promenades sur la base de voitures anciennes. Mais chut, il est encore trop tôt pour en parler.



Frank Becker, directeur général délégué de l'ADIRA

« La reconversion de Drachenbronn démarre fort »



Frank Becker, directeur général délégué de l'ADIRA (L'Agence pour le développement de l'Alsace).

Il n'est pas directeur général délégué de l'ADIRA pour rien. Frank Becker a été, dès le début, au cœur des négociations des éléments du projet de reconversion de la base de Drachenbronn. L'ADIRA, agence de développement de l'Alsace (*), ne pouvait pas passer à côté de ce dossier, même si l'agence est tournée plutôt vers l'industrie que vers le tourisme.

« De tout temps, nous avons été aux côtés de la communauté de communes et de la ville de Wissembourg pour les implantations industrielles justifie F. Becker. Il allait de soi que nous accompagnerions les élus pour le projet de reconversion de Drachenbronn dès que nous avons pris connaissance de la libération de la zone ». « Lorsque nous avons été en contact avec cet industriel palatin qui cherchait à s'implanter en Alsace, nous l'avons orienté vers la com-com de Wissembourg ».

Pour cette unité de production agro-alimentaire qui compte s'installer en Alsace du Nord, la zone sud n'offrait pas la surface nécessaire. Tout juste était-il possible d'y établir un magasin de vente du même industriel. « Nous nous sommes donc tournés vers la zone de Drachenbronn qui est en demande de candidats. Nous n'étions d'ailleurs pas la seule région susceptible d'intéresser cet investisseur ».

Qu'est-ce qui fait qu'un industriel préfère s'installer ici plutôt que là, dès lors que deux ou trois territoires offrent tous des arguments intéressants ? « Ce qui compte, en dehors de la situation géographique et du prix, affirme Frank Becker, c'est

tout ce qui fait la qualité de la relation entre l'investisseur et le secteur : réactivité des élus, accompagnement du candidat, environnement général, bref, il faut installer un climat de confiance. Le président Strappazon et le chargé de mission, Bernard Betsch, se sont montrés opiniâtres et déterminés dans leurs démarches ».

La construction de cette unité qui pourrait générer une vingtaine d'emplois, dès lors que la cession des terrains par l'armée sera actée (voir p.11), pourrait se faire fin 2020 ou à peine plus tard. Ce sera vraisemblablement la seule implantation industrielle de ce type dans la zone de reconversion où les élus attendent plutôt des équipements artisanaux ou touristiques.

D'ailleurs, l'autre installation facilitée par l'ADIRA, même si elle n'entre pas franchement dans la vocation habituelle de celle-ci, c'est la reconversion touristique de la cité cadre.

Décidément, le renouveau du site démarre sur les chapeaux de roues...

(*) L'ADIRA est majoritairement financée par la Région Grand Est et les deux départements du Bas et du Haut-Rhin. Les communautés de communes d'Alsace sont membres de l'ADIRA.

Projet de sentier des cimes

Le chef de projet : « Les choses se mettent en place de façon optimale... »

Il ne fait pas très beau en ce froid matin de décembre. Matthias Gütersloh, chef de projet du sentier des cimes de Drachenbronn, au volant de son break all road, prend la direction du sommet du Pfaffenschlick où il a rendez-vous avec d'autres partenaires pour discuter de l'avancement du projet. C'est lui qui, au nom de sa société, la bavaroise EAK (Erlebnis Akademie AG) est en charge de la coordination des différents associés du projet.

Matthias Gütersloh est à l'aise avec ce dossier : il a déjà supervisé celui de Sarrebrück, autrement plus compliqué à mettre en œuvre que Drachenbronn. « EAK a neuf sites touristiques à son actif, dont celui de Bad Wildbad, à une heure d'ici, en Forêt-Noire. Nous maîtrisons bien ce genre d'équipement touristique ».

L'homme se réjouit de l'accueil fait à son entreprise par les élus et les instances publiques alsaciennes : « Nous avons de très bonnes relations avec la communauté de communes qui a tout mis en œuvre pour nous faciliter les choses ». Effectivement, la com com assure les infrastructures, voirie, réseaux, jusqu'à la pose de la fibre optique, l'élargissement des voies forestières, etc. EAK n'a plus qu'à construire la tour, ou plutôt la faire construire, car la société EAK fera appel à un sous-traitant pour la partie bois. Tous les autres travaux seront réalisés par des entreprises locales.

Il faut savoir que la tour du sentier des cimes sera construite sur le versant ouest de la crête des Vosges du Nord, à quelques mètres du sommet, sur un terrain de trois hectares acquis par EAK auprès de la commune. Nous avons fait faire des repérages avec des drones pour retenir le site d'implantation qui est particulièrement intéressant compte tenu de la diversité des essences d'arbres.

A la question des difficultés rencontrées, Gütersloh répond tranquillement: « il y a ici une contrainte majeure : nous devons rester en-deçà de 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, pour ne pas gêner les radio-fréquences des antennes militaires limitrophes. Mais somme toute, ce n'est pas un problème : la tour permettra une visibilité aussi bien du côté ouest, vers les Vosges du Nord, que du côté est, sud-est vers la Plaine du Rhin, Karlsruhe et Strasbourg ».

Reconversion de la Base Réunion de chantier

Nous sommes à un petit peu moins de 500 m d'altitude, au sommet du Pfaffenschlick. Matthias Gütersloh, chef de projet du sentier des cimes, le « Baumwipfelpfad » - un nom que seuls les germanophones peuvent prononcer sans se faire un nœud dans la langue - attend ses partenaires de la com com.



Matthias Gütersloh, chef de projet, devant l'emplacement de la future tour, haute d'un peu moins de trente mètres.

Bientôt arrivent le président Serge Strappazon, son chargé de mission Bernard Betsch, spécialement affecté au projet, le maire de Drachenbronn, Pierre Koepf, Eloïse Lerch, chargée de l'urbanisme, les représentants de Strasbourg Electricité Réseaux, de l'ONF, l'architecte allemand et les naturalistes du CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) de Munchhausen et du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.



Réunion de chantier. De g. à d. Eloïse Lerch, de la communauté des communes, le président Serge Strappazon, le maire de Drachenbronn-Birlenbach, Pierre Koepf, M. Gütersloh, Bernard Betsch, chargé de mission de la com-com.



Une des premières rencontres sur le terrain entre les autorités, les naturalistes du Parc des Vosges du Nord et de la Maison de la Nature d'Alsace du Nord.

La tour sera implantée quasiment sur la crête de la montagne. Les visiteurs s'y rendront par un sentier de quatre kilomètres, serpentant dans la forêt à partir du parking aménagé sur le terrain de l'ancien stade de la Base. Qu'on se rassure : le visiteur pourra aisément éviter cette mise en jambes, en optant pour la navette qui mènera à la tour par la route. Pas d'autre parking là-haut, que celui réservé aux secours et aux manœuvres de retournement des cars et bus. « Nous voulons éviter que s'établisse un trafic routier dans cette zone si protégée ». Le futur parc ludique devrait trouver sa place dès 2021 près de l'ancien chenil de l'armée, bien plus bas que le sentier des cimes.

Partager des connaissances et des émotions sur la nature...

Une fois arrivé au sommet de la colline, le visiteur « entrera » dans le parc par le portail électronique où il achètera ou présentera son billet électronique et arpentera le chemin des cimes et la spirale du cheminement en bois qui le mènera au sommet de la tour, soient 1200 mètres. Tout au long des deux parcours seront implantés des panneaux didactiques (voir par ailleurs l'entretien avec les deux professeures des écoles locales). Une demi-douzaine de panneaux sur le sentier forestier, une bonne vingtaine sur le parcours du sentier des cimes.

« Nous ne voulons pas seulement donner à admirer le panorama lointain, mais aussi partager au public des connaissances scientifiques, écologiques et autres » explique Matthias Gütersloh, rejoint en cela par Jean-Claude Genot, du

Parc Naturel qui insiste sur la richesse de la biodiversité du lieu. « Il y a tant de choses à voir ici, de la faune forestière aux oiseaux, en passant par la géologie si particulière (le grès des Vosges), sans oublier la réserve transfrontalière de la biosphère ».

A la représentante de la presse régionale qui s'enquiert de savoir ce que fera le bâtisseur dès lors que la passerelle de bois butera sur des arbres remarquables, le représentant du constructeur répond « dans ce cas, la passerelle contournera l'arbre formant une chicane qui ne manquera pas d'attrait technique et touristique ».

La communauté des communes assure les travaux de viabilisation du site mais ces dépenses sont très largement subventionnées par l'Etat et le département, dit le président Strappazon.



Les chemins d'exploitation nécessaires à la construction du chemin des cimes ont été réalisés par l'Entr. Jean-Luc Ruffy

Des panneaux didactiques pour enrichir le parcours du sentier des cimes

L'une des plus belles idées des promoteurs du futur sentier des cimes est sans doute d'associer des écoliers dans sa conception. Deux enseignantes, Delphine Rott qui encadre



18 élèves de CM1 et CM2 à Drachenbronn et Sandra Dambacher qui enseigne à 22 enfants de CE2, CM1 et CM2 à Cleebourg témoignent de leur enthousiasme à faire

participer ainsi les enfants des deux villages à un projet qui les dépasse encore, mais dont elles ne doutent pas qu'ils en saisiront l'ampleur à mesure qu'ils grandiront.

C'est par le biais de l'animateur Pascal Gérold, de la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord (également appelée « CINE », Centre d'initiation de la Nature et de l'Environnement) que les deux institutrices ont été contactées il y a quelques semaines. « L'objectif du promoteur et de la communauté de communes, en s'adressant aux écoliers, est de « faire vivre » le sentier », explique Pascal Gérold.

En clair : les enfants réaliseront des dessins explicatifs qui seront placés le long du cheminement qui mène du parking jusqu'à l'entrée de la tour. « Il s'agit avant tout d'éviter le panneau scientifique pour garder à cette promenade un aspect plus ludique et sympa » dit Pascal Gérold.

Pour cela, les deux institutrices et l'animateur ont emmené les enfants pendant toute une matinée ou presque explorer la forêt sous tous ses aspects. Faune, flore, insectes, tout y est passé. « La première fois, les enfants sont rentrés trempés, sourit avec le recul, Delphine. Mais ils ont adoré les sorties ». Il y en a eu trois au total.

Aux trois sorties sur le terrain succéderont trois séances de travail en classe. Les enfants sont amenés à réaliser des dessins et de petits textes qu'un graphiste mettra en scène sur un fond qu'il créera de son côté. « Nos écoliers choisissent les thèmes de leurs illustrations, expliquent les enseignantes. Ça nous permet de réaliser un travail pluridisciplinaire : on fait du vocabulaire, de la grammaire, de la biologie, des sciences, de la géographie, etc. Tout rentre dans le programme scolaire. Ça rend les apprentissages concrets ».

Cela plaît aux enfants? Et comment donc! Quant aux enseignantes, elles se disent « heureuses et fières que les écoliers aient été associés à un projet d'adultes qui sera pérenne ». Delphine Rott précise même « de la fenêtre de notre école, on voit le site où sera construite la tour. C'est vous dire si les enfants s'impliquent »!

Directeur de la « Maison de la Nature du Delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord » *, Sébastien Godel est enthousiaste à l'idée que l'organisme qu'il dirige va pouvoir, en même temps que le Parc Naturel, apporter une contribution certaine au parcours du sentier des cimes de Drachenbronn.

« Lorsque nous avons été contactés par la communauté de communes du Pays de Wissembourg pour un partenariat, nous avons immédiatement vu l'occasion de faire un travail de sensibilisation à la nature, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. On est en plein dans notre vocation ».

La Maison de la Nature ou le CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) réalisera les textes didactiques qui essaieront le long du sentier des cimes, sur les plateformes aménagées de ci de là sur le parcours. Une équipe de naturalistes travaille actuellement à l'écriture des panneaux où il sera question de conifères, de blaireaux, chevreuils, martres et renards, d'oiseaux, de scolites (insectes mangeurs de sève), du grand corbeau, etc. On y trouvera aussi des explications sur la flore et les arbres comme par exemple l'épicéa plutôt abondant dans le secteur.

« Pour nous, cet équipement sera un formidable outil d'éducation à l'environnement. A terme, nous pourrions peut-être même en faire un outil pédagogique récurrent pour les écoliers d'Alsace du Nord ».

Outre ses vertus didactiques, la tour panoramique possèdera des vertus touristiques exceptionnelles, estime Sébastien Godel : « le panorama ouvrira sur l'Ouest des Vosges du Nord, la Plaine du Rhin et la Forêt-Noire. Ce sera un point d'observation unique dans tout le Bas-Rhin »!



Sébastien Godel : « cet équipement sera un formidable outil d'éducation à l'environnement ».

* La Maison de la Nature du Delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord couvre un territoire qui englobe les arrondissements de Wissembourg et de Haguenau, la région de Brumath, la Bande Rhénane et une partie des Vosges du Nord. Elle emploie six salariés et est financée majoritairement par l'Agence de Bassin Rhin-Meuse, le département du Bas-Rhin et, dans une moindre mesure, la Région Grand Est. Les communautés de communes peuvent intervenir dans le financement sur des projets spécifiques

Reconversion économique et touristique de l'ex BA901 de Drachenbronn : des avancées !

La com com a lancé il y a quelques mois un appel à manifestation d'intérêt. C'est en quelque sorte un appel public pour trouver des investisseurs susceptibles de s'installer à Drachenbronn. Plusieurs pistes très prometteuses sont ainsi à l'étude dans le domaine de l'économie et du tourisme. De son côté la ministre des Armées s'est prononcée favorablement sur le principe de céder en 2020 à l'euro symbolique l'ancienne base militaire. Ce foncier pourra ensuite très rapidement céder des terrains à des investisseurs privés qui y développeront des projets privés. Ces différents contacts sont actuellement à l'étude et en parallèle les négociations continuent avec les services de l'Etat pour la cession à l'euro symbolique au profit de la communauté de communes.

Lettre d'engagement de Mme la Ministre des Armées

Suite à un courrier adressé par Serge Strappazon au Président de la République mais aussi grâce au soutien de Jean Rottner, président de Région et Frédéric Bierry, président du conseil départemental et à l'appui de M. le Préfet de Région, Mme la Ministre des Armées s'est prononcée favorablement sur le principe de la cession à l'euro symbolique de l'ancienne base militaire de Drachenbronn et des différents terrains à proximité. Cette vente devrait intervenir en 2020.

Dans une récente plaquette dédiée intitulée « la France accélère la lutte contre l'artificialisation en s'engageant dans la réhabilitation des friches », le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire cite en exemple 5 réhabilitations prochaines de friches dont celle de Drachenbronn menée par notre communauté de communes. C'est dire que nos projets retiennent l'attention en haut lieu !

5. Des fractions des ilots 1, 2 et 3 de l'ancienne base aérienne 901 de Drachenbronn (Bas-Rhin) : ces espaces seront cédés à la communauté de communes du Pays de Wissembourg afin d'être reconvertis et aménagés, possiblement en un projet de promenade dans les arbres (Chemins des cimes) et un projet d'hébergement touristique.



Des travaux de viabilisation pour le chemin des cimes

Une première tranche de travaux a été réalisée au cours de l'été 2019 pour aménager le chemin d'accès au chantier en vue du projet phare de notre territoire. Ces travaux ont été effectués par le groupement d'entreprises EUROVIA (Wissembourg) et FRITZ (Niederroedern).

Un nouveau chantier démarrera prochainement concernant le renforcement du réseau d'eau potable et la création d'un parking. Les entreprises EUROVIA et JEAN LEFEVRE assureront ces travaux.

L'ensemble de ces travaux est subventionné par l'Etat et le Conseil Départemental du Bas-Rhin.



Stéphanie Kochert, Présidente de l'EPIC – Alsace Verte

Refondre toute l'offre touristique de l'Alsace du Nord



La loi NOTRe a donné aux communautés de communes la compétence de l'organisation touristique des territoires. En Alsace du Nord, cela s'est traduit par la refonte de toute l'offre sous le sigle « Alsace Verte » et c'est la conseillère départementale Stéphanie Kochert qui dirige le projet.

« Dès 2016, les conseillers généraux de Reichshoffen et Wissembourg avaient envisagé le regroupement des offices de tourisme de Wissembourg, Soultz-sous-Forêts, Sauer-Pechelbonn et Niederbronn. Entretemps, les présidents des quatre communautés de communes ont pris le relais en association avec l'ADT (Alsace-Développement-Tourisme) ».

Stéphanie Kochert explique ainsi comment on en est venu à la création d'un « EPIC » (Etablissement public à caractère industriel et commercial) qui est devenu effectif en ce début du mois de janvier. Avec une majorité d'élus et presque autant de socio-professionnels au comité directeur, cette nouvelle entité n'a pas attendu le départ officiel pour se mettre en route. Dès le mois de novembre, elle votait un budget de 600.000 € qui devrait lui permettre de prendre les premières décisions en matière de stratégie touristique.

Une importante étape va consister à regrouper les quelques treize personnels de l'ensemble des offices de l'établissement. « Nous voulons établir un organigramme cohérent sur la base des compétences de chaque membre du personnel. Il s'agira de construire toute une stratégie sous une même enseigne : « Alsace Verte » que nous avons à cœur de populariser. A partir de là, il nous faudra créer des outils de marketing classiques, mais surtout numériques pour nous adapter à la demande actuelle et future ».

Taxe de Séjour

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg a instauré la taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire depuis le 1er janvier 2017. Elle perçoit cette taxe au réel pour tous les types d'hébergements à titre onéreux (hôtels, résidences, meublés de tourisme, chambres d'hôtes,...).

A quoi et à qui sert la taxe de séjour ? Les recettes de cette taxe sont versées à l'Office de Tourisme afin de développer la promotion touristique du territoire.

Pour toutes questions concernant la taxe de séjour : nouveau barème, collecte des opérateurs numériques, classement des hébergements, déclaration de la taxe sur la plateforme « nouveaux territoires », etc, vous pouvez prendre contact avec Carine FRITZ au 03 88 05 35 50 ou par mail c.fritz@cc-pays-wissembourg.fr

Le plan vélo des communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt

Sous l'impulsion du Département du Bas-Rhin et avec son soutien, les communautés de communes du Pays de Wissembourg et de l'Outre-Forêt ont décidé de s'associer afin d'élaborer ensemble un plan vélo intercommunautaire. Ce plan vélo permettra de planifier la création de nouvelles infrastructures et itinéraires cyclables sur le territoire des deux communautés de communes.

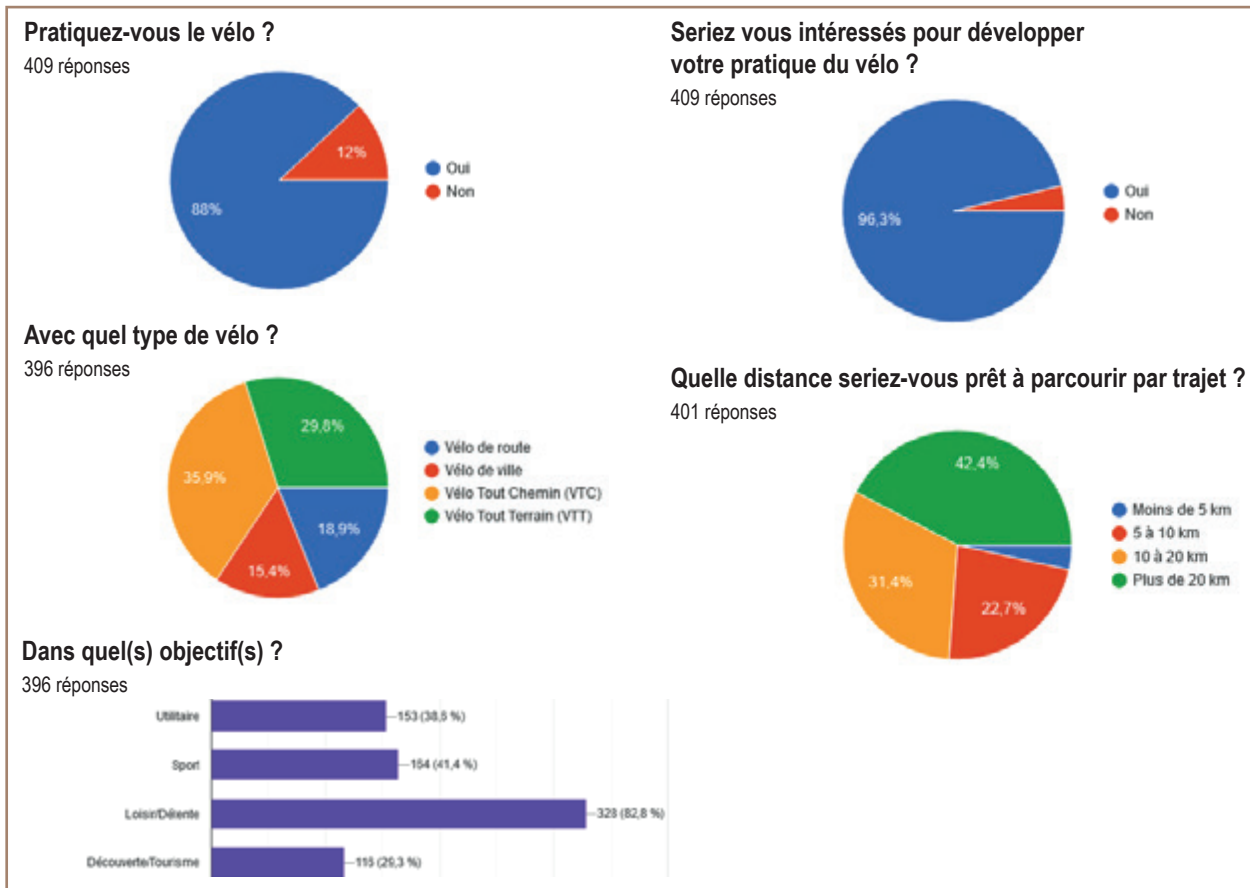
Cette étude s'inscrit dans le cadre du plan vélo 2020 / 2030 du Conseil Départemental, mais aussi de l'appel à projets « Vélo et territoires » de l'ADEME. Les deux communautés de communes sont en effet lauréates de cet appel à projets national lancé fin 2018 par le ministère de l'environnement et de la transition écologique. L'étude, d'un montant de 48.000 euros TTC, sera financée à 70% par l'ADEME, les 30 % restant seront répartis équitablement entre le Département du Bas-Rhin et les communautés de communes.

Il s'agit à travers cette étude d'encourager essentiellement une mobilité quotidienne vers les bassins d'emploi, mais aussi de développer encore davantage l'économie tou-

ristique du territoire de par sa proximité géographique avec l'Allemagne ; d'augmenter la part modale du vélo dans les déplacements, tout en favorisant la mobilité douce au profit de l'environnement (qualité de l'air, réduction des consommations énergétiques, réduction du bruit et de la pollution visuelle), mais aussi de la santé et du bien-être des individus ; enfin de fortifier la pratique du vélo pour le loisir et pour tous. Sans oublier qu'il faut tenir compte des transports en commun existants et qui peuvent être complémentaires au vélo (train par exemple).

Le bureau d'étude ALKHOS accompagne les communautés de communes dans cette étude. Actuellement en phase de diagnostic, l'étude se poursuit cette année pour aboutir à des solutions d'aménagement et un schéma partagé par les deux communautés de communes.

Afin d'alimenter la réflexion, un questionnaire en ligne a été publié en août 2019. Vous avez été plus de 400 à y répondre et nous vous remercions ! Voici quelques-uns des résultats de l'enquête :



Analyse des retours suite à l'enquête menée

Pour suivre l'avancée du plan vélo : planvelo-outreforet-payswissembourg.jimdosite.com/



Nouveau dispositif d'aide à l'habitat à compter du 01.01.2020

Le Département du Bas-Rhin a adopté sa nouvelle politique départementale en faveur de l'habitat dont l'objectif est d'encourager les propriétaires à sauvegarder et à restaurer les constructions remarquables datant d'avant 1948.

La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg est partenaire de ce dispositif, c'est pourquoi le conseil communautaire lors de sa réunion du 16 décembre dernier a approuvé ce nouveau dispositif d'aide à l'amélioration et à la sauvegarde de l'habitat mis en place par le Département qui est entré en vigueur au 01 janvier 2020.

Ce dispositif remplace celui en place actuellement : mise en valeur du patrimoine bâti.

Une aide pour :

- Les travaux de sauvegarde et de valorisation.
- Les résidences principales occupées par leur propriétaire ou mises en location par un bailleur privé ou public, une commune, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale ou une association.

A quelles conditions ?

Les aides du Département sont accessibles aux propriétaires sans plafond de ressources. L'aide départementale est calculée par type de travaux et plafonnée à 10.000 € par logement et se cumule à une aide de l'intercommunalité (complément de 24,76% de la participation départementale).

Ces aides sont également cumulables avec les aides de l'ANAH (sous conditions de ressources).

Quels travaux peuvent être subventionnés ?

Le Département contribue au financement des travaux de :

- Charpente, structure, maçonnerie,
- Couverture, menuiserie extérieure, pan de bois,
- Enduit de façade (y compris travaux préparatoires et peinture), reprise des éléments en pierre ou en métal,
- Isolation des parois verticales, des rampants, des planchers-combles, des planchers-bas (matériaux biosourcés et naturels), VMC, double-flux.

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels.

Pour vous accompagner

Les partenaires du Département sont vos interlocuteurs privilégiés dans votre démarche de demande de subvention. Ils pourront également vous conseiller pour la réalisation technique de votre projet.

Contact :

SYCOPARC – Mmes. Anne RIWER ou Aurélie WISSER
☎ 03.88.01.49.59. ✉ : contact@parc-vosges-nord.fr

N'hésitez pas à contacter ces interlocuteurs si vous souhaitez engager un projet habitat.



Badges déchetteries

Le Smictom Nord du Bas Rhin a adressé à tous les redevables du territoire un badge, qui permet d'utiliser le service des déchetteries équipées depuis le 7 mai 2019 d'un contrôle d'accès avec un système de gestion informatisé (bornes d'accueil et barrières levantes). Ce badge a été remis gratuitement, il est strictement personnel et il est impératif de s'en munir pour accéder aux déchetteries. A l'entrée, un lecteur de badge permet d'actionner la barrière et d'enregistrer le passage. Dans le but de réguler le nombre de visites, 20 passages annuels sont prévus.

Pourquoi un badge d'accès en déchetterie ?

- Pour permettre de mieux identifier les usagers du service et d'interdire l'accès à toutes les personnes non autorisées,
- Dans un souci d'équité d'usage du service,
- Pour optimiser le service et maîtriser les coûts de fonctionnement,
- Pour accroître la sécurité des usagers par une meilleure gestion des flux de circulation sur les plateformes.

En cas de changement de situation (déménagement, emménagement, etc), il convient de transmettre les informations à la communauté de communes (service des ordures ménagères) et au Smictom.

En cas de perte, de vol ou de détérioration du badge, celui-ci sera désactivé et un nouveau badge sera attribué moyennant une contribution de 5 €.

DONNONS.ORG : donnez au lieu de jeter !

Donnons.org est un site internet de dons d'objets. Il permet de réaliser facilement un geste éco-citoyen et solidaire valorisant. La démarche est gratuite, l'entraide et le partage en sont le moteur.

Depuis 10 ans, donnons.org s'attache à proposer un service gratuit qui met en relation des particuliers entre eux pour favoriser le don. Il concourt à réduire le volume des déchets qui est en constante croissance.

Mobiliers, matériaux de construction, instruments de musique, objets de puériculture, tout est à donner.

site : <https://donnons.org>

mail : info@donnons.org



Ne jetez plus, donnez !

Qu'est-ce que le PLPD ?

Le Programme Local de Prévention des Déchets est un plan d'actions qui vise à atteindre l'objectif de réduction de déchets fixé à l'horizon 2020. Par la même, il vise à changer les habitudes de consommation des usagers pour diminuer la production de déchets, réduire leur coût de gestion et améliorer leur traitement.

Ce programme a été élaboré par le Smictom en concertation avec les communautés de communes membres (Pays de Niederbronn, Sauer Pechelbronn, Outre Forêt, Pays de Wissembourg et Plaine du Rhin) et concerne l'ensemble des acteurs du territoire : particuliers, élus, professionnels, associations... afin de créer une dynamique globale. Un diagnostic initial a permis de mettre en avant les gisements sur lesquels des efforts étaient à faire (ordures ménagères résiduelles, déchets verts) et de cibler quelques gros producteurs (bacs des salles polyvalentes ou des cimetières par exemple). Le programme d'actions, établi sur 5 ans (2018-2022) porte notamment sur la bonne gestion des déchets verts, du Stop-Pub ou encore d'éco-manifestations.

Dans le cadre du PLPD, un appel à candidature a été lancé auprès des communes du Smictom pour les accompagner dans la réduction de leurs déchets. 5 communes ont été retenues : Buhl, Hatten, Morsbronn-Les-Bains, Reichshoffen et Wissembourg. Au programme : caractérisation des déchets produits par la commune, propositions de pistes d'amélioration, formations, échanges de bonnes pratiques... Les communes sont suivies pendant un an par le Smictom et Les Ateliers de la Terre.

Le PLPD est consultable sur le site du Smictom : <http://www.smictom-nord67.com/pages/documents-a-telecharger.html>

Sensibilisation éco manifestation = zéro déchet

Dans le cadre du plan local de prévention des déchets, la com com a fait appel à l'association ECOMANIFESTATIONS afin de sensibiliser les responsables d'associations du territoire à la thématique de la réduction des déchets lors de l'organisation de manifestations.

ECOMANIFESTATION se propose d'accompagner sur demande les associations souhaitant s'engager dans une démarche éco-responsable.

Voir ci-dessous le processus de labellisation.



Pour plus d'information vous pouvez contacter :

éco ● ● ● ● ●
manifestationsalsace

Site internet : <https://ecomanifestations-alsace.fr>

Le métier d'assistant maternel

L'assistant maternel (ou l'assistante maternelle le plus souvent) est un professionnel de la petite enfance qui accueille à son domicile ou dans une maison d'assistants maternels (MAM) des enfants confiés par leurs parents. Il doit obligatoirement avoir été agréé par le conseil départemental.

Exercer la profession d'assistant maternel est parfois perçu par une mère de famille comme l'opportunité d'élever ses enfants tout en percevant un salaire. Pour d'autres, c'est une véritable vocation qui les incite à vouloir embrasser cette carrière.

Les points positifs du métier d'assistant maternel

L'assistant maternel travaille chez lui, apportant aux enfants en accueil un climat familial. Ceci lui permet d'avoir une grande liberté pour établir son propre projet d'accueil et de travailler avec des employeurs qui vont adhérer à ce dernier.

Le métier d'assistant maternel n'est pas toujours facile mais apporte une grande satisfaction lorsqu'on constate comment les enfants évoluent et s'épanouissent grâce à son travail. Travailler avec les enfants peut être source de grands moments de bonheur et de tendresse, ce qui rend le métier d'assistant maternel très attrayant et très épanouissant.

Devenir assistant maternel :

Différentes étapes :

1. Réunion d'information :

La participation à une réunion d'information sur le métier, organisée régulièrement sur tout le département, est vivement recommandée. Cette réunion permet de découvrir la totalité du parcours de professionnalisation, de constituer le dossier de demande d'agrément, de préparer l'entretien d'évaluation, mais également d'aménager et de sécuriser le domicile.

LES REUNIONS SUR WISSEMBOURG EN 2020 AURONT LIEU A LA COMCOM A 14H30 AUX DATES SUIVANTES : 3 MARS / 2 JUIN / 1ER SEPTEMBRE / 1ER DECEMBRE.

2. Demande d'Agrément :

Le dossier de demande d'agrément est à compléter et à retourner au Président du Conseil Départemental. S'ensuivra la visite de la puéricultrice pour évaluer les compétences et les conditions d'accueil.

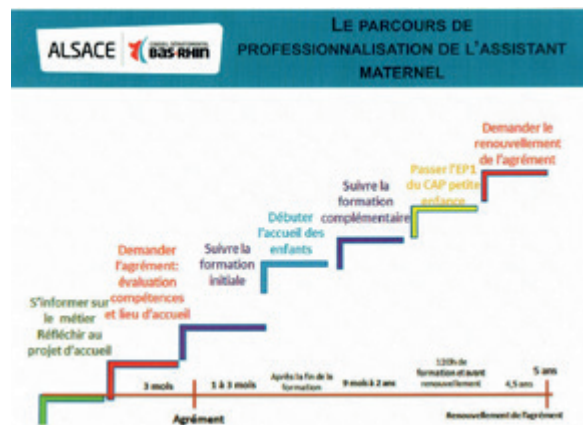
3. Formation obligatoire :

Une formation obligatoire de 120 heures (2 fois 60h) est à suivre. L'assistant maternel démarre son activité au terme des 60 premières heures de formation après la formation de prévention et secours civiques de premier niveau (PSC1).

4. Épreuve professionnelle du CAP Petite Enfance :

Inscription et présence obligatoire à l'EP1, épreuves pratiques et écrites du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.

A partir du moment où l'assistant maternel est employé, il peut continuer à se former tout au long de sa carrière, sur différents thèmes qui vont l'aider à évoluer dans sa pratique et lui permettre d'acquérir de nouveaux outils.



Il a également accès au Relais d'Assistants Maternels (RAM), qui lui permet d'avoir un soutien à la professionnalisation, de participer à des moments d'échanges entre collègues, d'avoir divers renseignements (juridiques, pédagogiques, organismes...). Mais aussi de participer aux ateliers d'éveil accompagnés des enfants dont il a la garde pour leur proposer un temps collectif et les amener à se sociabiliser avant l'entrée à l'école.

Le RAM a ouvert ses portes au public le samedi 30 novembre 2019

Pour la première fois depuis son ouverture, le relais d'assistant maternel (RAM) de la communauté de communes a organisé une matinée portes-ouvertes.

Celles-ci ont permis aux familles de rencontrer les responsables des différents modes d'accueil du territoire (crèche, micro-crèche, assistant maternel, maison d'assistants maternels), les services de la Protection Maternelle et Infantile et les partenaires présents (l'association les petites cigognes, la médiathèque, la ludothèque, les intervenants aux ateliers d'éveil).

Une exposition photos retraçant les ateliers d'éveil de l'année 2019 a trouvé sa place dans le hall d'entrée à côté de panneaux informant les visiteurs sur les différents services proposés par le RAM tout au long de l'année.

Cette matinée était riche d'échanges entre professionnels, qui en ont profité pour présenter les actions qui seront menées sur 2020. Le RAM remercie toutes les personnes d'avoir été présentes pour cette première !



Seniors en vacances



Séjour 2020 : La Côte d'Opale

Grâce au partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), la communauté de communes organisera pour la onzième fois un séjour pour les seniors du territoire.

Dès à présent vous pouvez contacter Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr pour retirer le dossier d'inscription (date limite de dépôt des dossiers complets : 31 mars 2020).

Le séjour se déroulera du 17 au 24 mai 2020 à Ambleteuse.

Le programme

- 1^{er} jour** : Arrivée en fin d'après-midi. Installation. Apéritif de bienvenue. Dîner.
- 2^{ème} jour** : Matin : ballade aux dunes de la Slack. Après-midi : découverte du Cap Blanc Nez et du Cap Gris Nez. Soirée quizz musical.
- 3^{ème} jour** : Excursion à la journée. Découverte de BRUGES en Belgique. Déjeuner au restaurant. Soirée loto.
- 4^{ème} jour** : Matin : initiation aux jeux d'antan. Après-midi : ballade à Ambleteuse. Soirée Karaoké.
- 5^{ème} jour** : Matin : découverte des recettes régionales. Après-midi : visite de l'espace scénographique de la maison du site des deux Caps. Soirée animée « découvrez notre région ».
- 6^{ème} jour** : Matin : découverte de la station balnéaire de WIMEREUX. Après-midi : visite de BOULOGNE SUR MER. Soirée jeux de société.
- 7^{ème} jour** : Matin : visite d'une ferme et découverte des produits régionaux. Après-midi : visite d'AUDRESSELLES, petit village de pêcheurs. Soirée dansante.
- 8^{ème} jour** : Départ après le petit déjeuner et retour à Wissembourg.

Rappel : le programme « Seniors en vacances » s'adresse aux personnes retraitées ou sans activité professionnelle, âgées de 60 ans ou plus et habitant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg. Sont prioritaires les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV et les personnes qui n'ont encore jamais participé au programme.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS : Réévaluation des montants

Par délibération du 29 juin 2015 la communauté de communes a instauré une aide financière pour le portage de repas pour les personnes retraitées ou invalides habitant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg.

Compte tenu de l'évolution des prix des repas, le conseil lors de sa réunion du 16 décembre 2019, a décidé de réévaluer les montants de l'aide à compter du 01.01.2020 comme suit :

REVENU MENSUEL COUPLE	REVENU MENSUEL PERSONNE SEULE	MONTANT DE L'AIDE
1.701€ - 1.900€	1.201 € - 1.400 €	1,00 €
1.501€ - 1.700€	1.001 € - 1.200 €	1,50 €
≤ 1.500 €	≤ 1.000 €	2,00 €

PERSONNES SOUFFRANT D'INCONTINENCE : Réévaluation des montants

Une participation financière dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative a été mise en place au 01.01.2018 par la communauté de communes pour les personnes retraitées ou invalides souffrant d'incontinence.

Ces montants sont réévalués à compter du 01.01.2020 comme suit :

REVENU MENSUEL	MONTANT DE L'AIDE
≤ 1.000 €	100 €
1.001 € - 1.200 €	80 €
1.201 € - 1.400 €	70 €

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-pays-wissembourg.fr rubrique VIE QUOTIDIENNE puis aide à la personne, ou peuvent être retirés au siège de la communauté de communes et dans les mairies des communes membres.

Pour toute question vous pouvez également contacter
Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr.

Les après-midis seniors

Dans le cadre du programme lancé par la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie du Bas-Rhin, la communauté de communes a organisé, en partenariat avec le Conseil Départemental, six réunions thématiques en direction des seniors.

En s'engageant sur le champ de la prévention la communauté de communes a souhaité informer les aînés sur le facteur de risque de certaines maladies, présenter les aides au maintien à domicile et faire changer les comportements pour prévenir les chutes à domicile.

Ces après-midis d'information autour d'un goûter offert par la collectivité ont été animées par les spécialistes de chaque domaine et ont remporté un vif succès auprès des participants.

Un grand merci à tous les intervenants ainsi qu'aux communes de Hunsbach, Riedseltz, Wissembourg, Rott, Cleebourg et Seebach pour leur implication dans l'organisation logistique de ces rencontres.



Hunsbach le 10 septembre. Après-midi sur la thématique de la maladie d'Alzheimer, animée par Dr Samaran, gériatre au Centre Hospitalier de la Lauter



Riedseltz le 26 septembre. Après-midi sur la thématique du diabète, animée par Dr Damgé, Présidente de l'Association des Diabétiques du Bas-Rhin et M. Hermann, patient-expert



Wissembourg le 22 octobre. Après-midi sur la thématique de la prévention des chutes, animée par Mme Dischert, ergothérapeute au CEP-CICAT



Rott le 7 novembre. Après-midi sur la thématique de l'AVC, animée par Mme Hoffarth Présidente de l'association France AVC67



Cleebourg le 26 novembre. Après-midi sur la thématique de la maladie de Parkinson, animée par M. Lehmann, délégué du Comité 67 France Parkinson pour le territoire de Wissembourg



Seebach le 10 décembre. Après-midi sur la thématique du maintien à domicile, animée par Mme Sturtzer, conseillère territoriale autonomie au Conseil Départemental 67 et Dr Rocher, médecin hospitalisation à domicile Nord Alsace

OPERATION LIGNE MAGINOT 2019



Pour sa deuxième édition, l'Opération Ligne Maginot d'Alsace du Nord (OLMAN) a rassemblé les ouvrages du Fort de Schoenenbourg, du Four-à-Chaux de Lembach, des Casemates d'Oberroedern et de Dambach-Neunhoffen ainsi que le Musée de l'Abri de Hatten autour d'un évènement qui s'est tenu les 30, 31 août et 1er septembre 2019 intitulé « **Il y a 80 ans l'Evacuation : Septembre 1939 – Septembre 2019** ».

Cette manifestation organisée avec le soutien de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, de l'association Vis-à-Vis et du Conseil Départemental du Bas-Rhin a permis de commémorer l'évacuation des villages alsaciens au début de la deuxième guerre mondiale. Le public a ainsi pu découvrir cette page de l'histoire locale à travers un programme d'animation riche composé notamment de représentations théâtrales, expositions, récits d'évacués, conférences, bivouac, projection de film... qui se sont tenus sur chaque site de la Ligne Maginot ainsi qu'au sein des villages évacués de Hunsbach et de Mothern.

